



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CAF

Question écrite n° 129293

Texte de la question

M. Marc Dolez s'inquiète auprès de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, chargée de la famille, des conséquences de la fusion des caisses d'allocations familiales qui est récemment intervenue dans les départements concernés par l'existence de plusieurs caisses. C'est ainsi que, contrairement aux engagements annoncés, la création de la CAF du Nord se traduit par la suppression des tickets loisirs, prestation propre de l'ex CAF de Douai versée aux familles à faibles ressources. Or cette aide permet aux enfants de profiter des centres aérés et d'autres activités sportives et périscolaires toute l'année. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les dispositions qu'elle compte prendre pour que puisse être maintenue une prestation si utile à de nombreuses familles.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129293

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1817

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)